

# Conseil Municipal du 29 avril 2011

## Présents:

- Mmes Soldeville, Beauvais, Bergouan, Caffin et Fabre,  
- MM. Brousse, Baurés, Caussé, Dechambenoy, Fréchou, Gineste, Loubon, Monaco et Raspaud

## Absents excusés:

- Mmes Chevrier, Furton et Soulé,  
- MM. Fortin et Lison,

Le compte rendu de la séance précédente n'appelle aucune observation. L'ordre du jour est ensuite abordé. Mme Caffin est nommée secrétaire.

## Budgets 2011

En début de séance Monsieur le Maire présente les orientations budgétaires:

*Le budget 2011 prévoit 1.750.000 € de travaux avec les priorités suivantes: la poursuite de la rénovation de l'église, la rénovation de la toiture des écoles, le financement de la nouvelle piscine avec le lancement de l'appel d'offres, les études et si possible le dépôt des dossiers de rénovation de la salle de spectacle et des vestiaires du stade. La salle des associations et la maison du CLSH seraient traitées progressivement. Les travaux de confortement de la digue de Larboust seront lancés et la maison du lac est terminée. Les travaux routiers concernent en particulier les aménagements des places du Bourguet et du Vétéran ainsi que l'achèvement du plan actuel de circulation. Les travaux courants d'entretien des bâtiments et les équipements nécessaires sont aussi prévus.*

*Ce budget inscrit la participation communale au CCAS et celle pour le SIVU Enfance-Jeunesse, complétée par les 11 autres communes adhérentes. Cette contribution des 12 communes est destinée à accompagner la jeunesse dans ses activités sportives et culturelles. L'intégration et le comportement dans la société, l'ouverture à la culture, la découverte des régions, de la montagne, de la mer, constituent des connaissances indispensables pour préparer son avenir. Le SIVU par le canal du CLAE, du Centre de Loisirs, de la MJC, de l'aide aux devoirs, complète les efforts de la Mairie, qui finance encore les fournitures scolaires, les stages d'été, l'aide aux familles. Les personnes en difficulté, les aînés, à l'autre bout de la vie, méritent aussi toute notre attention. Les structures municipales les accueillent, les conseillent, les aident lorsqu'ils nous sollicitent. Notre soutien se traduit aussi par l'organisation d'activités, de sorties, susceptibles d'améliorer le quotidien, de rompre l'isolement.*

*Les associations, nombreuses et dynamiques, participent efficacement à la vie de la commune. Elles rassemblent les gens, renforcent les liens, créent de la solidarité et nous offrent de belles manifestations. Leurs adhérents, le public qu'elles drainent, les spectacles, les rencontres qu'elles génèrent sont une source d'activité économique. Il se passe toujours quelque chose à L'Isle-en-Dodon! La récente Foire du Goût a été une réussite. Après L'Isle-Athlon, pour Pentecôte le tournoi international de foot attirera 500 à 600 personnes et nous enchaîneront avec la fête de la musique et les galas de printemps, le centenaire du rugby, puis les activités d'été, cinéma dans les coteaux, fêtes du 14 juillet et du Pré Commun, fête des pompiers, les Foulées de la Save jusqu'à la fête locale. Chaque mois jusqu'à la fin de l'année des spectacles variés (théâtre, cinéma, musique...) sont organisés dans la salle des fêtes.*

*Ces activités conjuguées avec les travaux et les initiatives municipales donnent de l'impulsion au commerce local. Beaucoup d'artisans et de commerçants s'investissent et réussissent. Ecomarché en devenant Intermarché prend une nouvelle dimension; les anciens magasins Laporte sont repris. Une fromagère, une vétérinaire, une boutique d'électro ménager se sont installées. Un nouveau pépiniériste a ouvert sur la zone commerciale, face au Grand Bazar. Deux cafés récents animent le centre, un troisième est ouvert au Pré commun, cinq au total avec ceux qui existaient. Trois d'entre eux font snack et deux autres restaurants fonctionnent bien. Zone Artisanale, deux permis de construire viennent d'être accordés. Une maison funéraire et un hangar s'y élèveront bientôt.*

*Si les l'Islois font leur possible pour maintenir le commerce et l'artisanat, ces activités sont en majeure partie tributaires du canton, qui compte près des 3/5<sup>e</sup> de la population. Il est nécessaire que les élus responsables du canton, que la Communauté de Communes, prennent cette dimension en compte. Le temps des promesses est passé. Les l'Islois attendent leur implication, leur soutien, leurs initiatives dans un espace solidaire pour vivifier l'artisanat et le commerce local, pour favoriser l'emploi et pour le bien de l'ensemble des habitants.*

*L'Isle-en-Dodon accueille sur ses sites sportifs, culturels, éducatifs, la majeure partie des activités du canton, de la population. C'est une bonne chose et nous sommes heureux de mettre à disposition des installations, des équipements que tous remarquent et que souvent on nous envie. La commune est décidée à poursuivre cette politique, à la satisfaction des utilisateurs. Et dans un esprit de solidarité, les bénéficiaires de ces installations sont mis à contribution pour que les charges d'entretien, de fonctionnement, voire de construction soient équitablement réparties. Le canton prendra conscience des responsabilités qui lui incombent pour que la population de la ville ne soit plus la seule sollicitée.*

*L'avenir de la jeunesse nous préoccupe tous. On a dit et écrit un peu vite en substance que pour fidéliser les jeunes, il faut éviter "de les envoyer chez nos voisins". C'est maladroit, irréfléchi. C'est méconnaître les activités générées sur place par le SIVU, le Centre de Loisirs et la MJC. C'est vouloir priver la jeunesse de sorties actuelles au ski, à la mer, à la montagne, à la cité de l'espace, au Futuroscope. C'est la priver de la découverte de Paris, des régions françaises. C'est la priver de contacts, de connaissances, de découvertes.*

*Nous avons lu que l'Isle-en-Dodon "manque de structures". C'est facile à dire, moins facile à faire. Certes de nouvelles structures, des équipements sont nécessaires. La construction d'un boulodrome est proposée. La mise aux normes des bâtiments de la gendarmerie est vivement sollicitée par l'état-major. Depuis près de deux ans la 2<sup>e</sup> adjointe a étudié la possibilité de création d'une maison médicale, en coordination étroite avec la profession, pour accueillir de nouveaux docteurs en remplacement de ceux qui vont d'ici peu prendre leur retraite. Depuis près de 2 ans elle s'attache encore au projet de réalisation d'un ensemble d'appartements fonctionnels destinés aux retraités. Le canton doit aller de l'avant et se moderniser. Faisons tous ensemble preuve de cette volonté. L'Isle-en-Dodon prendra sa part des projets et des investissements utiles au canton; réalisons les ensemble, dans la concertation!*

*Le budget 2011 bénéficie de l'excédent financier des exercices précédents, plus d'un million d'euros. Nous avons depuis plusieurs années amassé des réserves conséquentes, environ 500.000 euros, qui constituent un bon amortisseur budgétaire. Ces avances facilitent les investissements 2011, pesés, réfléchis, utiles à la collectivité, alors que le cumul des dotations de l'Etat et des taxes est en régression d'environ 20.000 €, inflation non comprise.*

*Le budget ne prévoit pas d'augmentation des taux communaux d'imposition. Il serait injuste, au moment où la taxe professionnelle a été supprimée, de reporter tout l'effort communal vers la population, en pénalisant un peu plus les l'Islois et en particulier ceux qui sont déjà en grande difficulté. Les réserves financières nous le permettent, faisons le tant que nous le pouvons!*

*Je termine en vous remerciant tous, services municipaux qui ont préparé ce budget, la comptabilité qui a recueilli les données et qui l'a mis en forme, conseillers municipaux, soucieux d'une saine gestion communale, préoccupés par le devenir de votre ville. Je sais que, dans le domaine de nos compétences territoriales, vous travaillez pour que les habitants bénéficient sur place d'un maximum de services, d'un maximum de cohésion, de possibilités d'épanouissement conformes à leurs*

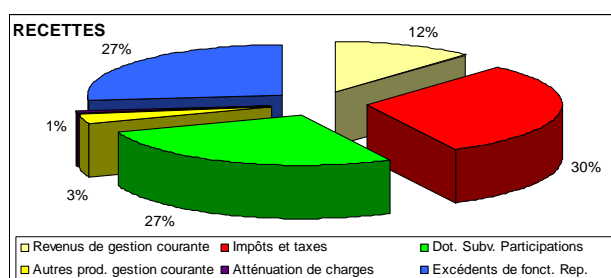
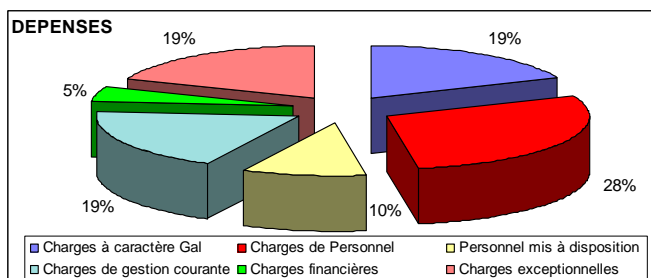
aspirations. J'en appelle enfin à la solidarité cantonale pour que nous réalisons ensemble les projets qui nous concernent tous.

Monsieur le Maire présente ensuite les budgets, dont la synthèse est récapitulée ci-après:

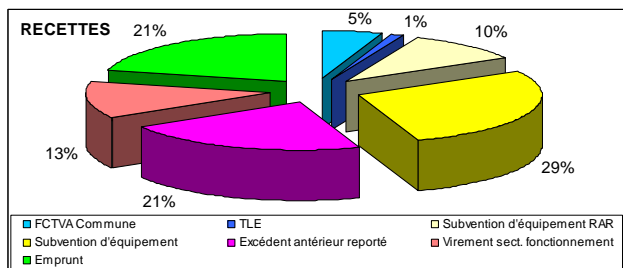
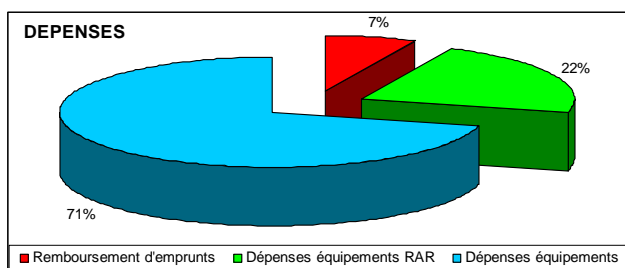
## 1) Budget Général:

Le budget de fonctionnement s'équilibre cette année à 2.843.171 € (2.961.059 € en 2010). Il conserve une réserve de 500.000 €. Les charges de personnel sont limitées à 28% du total (35 à 40% pour la moyenne nationale).

Le budget ne prévoit pas d'augmentation des taux communaux d'imposition alors que le cumul des dotations de l'Etat et des taxes est en régression d'environ 20.000 €, inflation non comprise.



Le budget d'investissement s'équilibre à 2.477.427 €. Il bénéficie d'un virement de la section de fonctionnement de 308.596 € et s'équilibre par une prévision d'emprunt qui ne serait nécessaire que si tous les programmes étaient tous menés à terme cette année. Il garantit la réalisation des priorités communales telles que définies dans la présentation du maire.



Les charges relatives aux emprunts représentent 5% du budget de fonctionnement et 7% du budget d'investissement, sans augmentation.

## Transports: EXPLOITATION

Le budget de fonctionnement s'équilibre cette année à 336.532 € (3994.585 € en 2010). Il est notamment alimenté par les marchés de transports scolaires du Conseil Général, de transports des repas scolaires et des repas adultes de la Communauté de Communes, de transport SIVU du Centre de Loisirs et de la MJC.

Le budget d'investissement s'équilibre à 132.560 €. Il permet de financer l'achat de deux véhicules pour renouveler la flotte.

### Les 2 autres budgets

**\*zone artisanale de Ribéro** s'équilibre à 30.002 € en fonctionnement et à 127884 € en investissement. Deux autres sociétés vont s'y installer: un atelier d'hivernage d'un forain et une maison funéraire.

**\*funéraire** s'équilibre à 7.901 € en fonctionnement.

Après avoir délibéré, le conseil municipal adopte, chapitre par chapitre, à l'unanimité les budgets proposés ainsi que l'ensemble des conditions qui en découlent. Monsieur le Maire fait la

lecture des subventions aux différents organismes, syndicats, CCAS, associations locales, ainsi que des propositions de travaux et d'équipements, le tout étant adopté par le Conseil Municipal.

### **Questions diverses:**

- **coopération intercommunale:** monsieur le Préfet a adressé le 27 avril 2011 le schéma départemental de coopération intercommunale. Il nous invite à se prononcer sur ce schéma. La commune de L'Isle-en-Dodon est particulièrement concernée par le projet d'intégration du SIVU qui a mis en place les CLAE, les CLSH pour plus de 600 enfants et ados.

La Communauté de Communes doit acquérir un fonctionnement "de croisière" pour gérer les compétences obligatoires et les compétences déjà déléguées (fourniture et transport des repas aux écoles et aux personnes, transports à la demande, création de 15 PLU, Office de Tourisme Intercommunal...). L'intégration automatique du SIVOM (voirie et ordures ménagères) sera à court terme une nouvelle préoccupation pour la communauté.

Dans ce contexte, il semble judicieux de différer au-delà de 2014 l'intégration du SIVU Enfance-Jeunesse dans la Communauté de Communes.

Par ailleurs, le projet propose le regroupement à terme des Communauté de Communes des Portes du Comminges et du Boulonnais. Il est utile d'y réfléchir avec l'ensemble des 48 communes et des élus avant de se prononcer.

- **activités, travaux et équipements d'intérêt cantonal...:** dans sa présentation du budget, le maire a mis l'accent sur divers postes d'intérêt cantonal. De nouveaux équipements comme le boulodrome couvert, la mise aux normes de la gendarmerie, la maison médicale ou encore la maison de retraités concernent l'ensemble de la population. Certaines activités, des initiatives liées à la jeunesse, aux aînés, aux personnes en difficulté...etc...sont aussi du même ressort.

Le Conseil Municipal souhaite que des initiatives cantonales aillent dans ce sens. La commune de L'Isle-en-Dodon prendrait toutes ses responsabilités et participerait dans ce contexte.